PERMANENCES

ADMINISTRATIVES

Les Relais petite enfance de la Ville de Perpignan sont ouverts sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.



RPE NORD - OUEST

25 bis rue Samuel de Champlain rpenord@mairie-perpignan.com 04 30 19 28 68

Accès bus : ligne 2, arrêt Jean Bart.



RPE JANIC LAVIGNE (CENTRE - EST)

25 rue du Tour de France rpelavigne@mairie-perpignan.com 04 68 66 35 52

Accès bus : ligne 13, arrêt Aristide Briand.



RPE SUD

Rue du Vilar rpesud@mairie-perpignan.com 04 68 66 19 80

Accès bus : ligne A, arrêt Campus.

TEMPS COLLECTIFS

Des ateliers d'éveil pour les enfants de moins de quatre ans et les assistants maternels qui les accompagnent sont proposés le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin.



Division Petite enfance
Direction de l'Action éducative et de l'Enfance
10 Rue du Castillet, 66000 Perpignan





Relais Petite Enfance

RPE

Espace d'écoute, d'informations, d'échanges pour les parents, les assistants maternels indépendants et les gardes d'enfants à domicile.

Lieu d'animation et de socialisation pour le jeune enfant accueilli chez les assistants maternels.







Pour les parents et futurs parents.



Vous cherchez un mode d'accueil à Perpignan pour votre enfant de moins de 6 ans, le Relais Petite Enfance :

- vous renseigne sur tous les modes d'accueil existants sur la Ville ;
- vous aide à rechercher un assistant maternel agréé indépendant ou garde d'enfant à domicile;
- centralise les demandes d'inscription sur les structures municipales de la ville (cf. Guide de la petite enfance).



Vous employez déjà un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) à domicile à Perpignan, le Relais vous donne une information générale sur :

- · vos droits et obligations d'employeurs ;
- les démarches administratives CAF, URSSAF...;
- les documents régissant les relations employeur/employé (contrat de travail, déclaration d'embauche...).



Le Relais vous permet d'échanger avec les professionnels et d'autres parents.



POUR LES ASSISTANTS

MATERNELS AGRÉÉS

EXERÇANT À LEUR DOMICILE

OU EN MAISON D'ASSISTANTS

MATERNELS, LES GARDES

D'ENFANTS À DOMICILE

ET LES FUTURS PROFESSIONNELS.



Le Relais vous aide :

- à connaître les conditions d'exercice de ces professions, les formations existantes, vos droits et obligations en tant que salarié:
- à vous mettre en relation avec les familles recherchant un mode d'accueil pour leur enfant sur Perpignan.

Le Relais vous invite :

- à échanger avec des professionnels dans le cadre de soirées thématiques;
- à enrichir vos pratiques avec la possibilité de consulter des ouvrages et des documents en lien avec votre métier :
- à participer à des animations collectives avec les enfants qui vous sont confiés et avec leurs parents.



Pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistant maternel, de leur garde d'enfant à domicile et/ou de leurs parents.

Le Relais propose :

- des espaces jeux, des ateliers animés par des intervenants culturels ;
- des animations collectives en partenariat avec le réseau des bibliothèques municipales, l'institut Jean Vigo, les musées, le théâtre de L'Archipel...

Le Relais facilite :

• les rencontres, l'éveil et les découvertes, l'ouverture sur l'extérieur.

Ces animations sont programmées par trimestre sur inscription et se déroulent en matinée.